

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2025

---

VISANT À LEVER LES CONTRAINTES À L'EXERCICE DU MÉTIER D'AGRICULTEUR -  
(N° 856)

## AMENDEMENT

N ° CE713

présenté par  
M. Dive, rapporteur

-----

### ARTICLE 3

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

À l'alinéa 6, substituer au mot :

« jusqu' »

les mots :

« au plus tard ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.